

La montagne valaisanne à l'heure du numérique

COMMUNICATIONS L'installation de téléphones numériques dans les cabanes et alpages ne disposant pas de couverture pour les mobiles est désormais possible.

Les alpages et les cabanes du CAS sont passés à la téléphonie numérique. Grâce à un partenariat entre les associations alpines et Swisscom, ils ont pu être adaptés à la technologie «protocole internet» (IP), basée sur internet. Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), le Club alpin suisse (CAS), la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) et Swisscom ont conclu en 2017 un partenariat visant à effectuer les aménagements nécessaires pour garan-

tir le passage de la téléphonie analogique au numérique. Ce projet est désormais achevé, soulignent lundi les partenaires dans un communiqué. Grâce à cette collaboration, plus de 300 exploitations d'estivage et de cabanes ont pu être équipées d'installations d'alimentation électrique, indépendantes du réseau. Elles permettent d'assurer l'alimentation et le fonctionnement des appareils téléphoniques. Le passage à la téléphonie numérique implique en effet un

routeur, ce qui nécessite une alimentation électrique locale.

Bonne nouvelle pour le Valais

«C'est bien sûr une bonne nouvelle pour les postes que le Club alpin suisse gère en Valais.» Chef de la division Cabanes et infrastructures du Club alpin suisse, Ulrich Delang salue le passage à la téléphonie numérique qui va concerner pas moins de 52 sites gérés par le CAS. «Une quarantaine de cabanes, plus une dizaine de bi-

vouacs, des infrastructures pouvant abriter entre six et dix personnes mais ne bénéficiant pas de l'assistance d'un gardien.» Pour le CAS, cette avancée va permettre d'optimiser ses services, non seulement au niveau des communications vitales, mais aussi des réservations et des paiements en ligne. Swisscom a apporté une contribution financière et un soutien technique pour la réalisation d'installations électriques. Les organisations concernées ont veillé à ce que leurs membres disposent d'une alimentation électrique suffisante, afin de faire fonctionner les connexions IP jusqu'à la conversion des réseaux téléphoniques régionaux, précise le communiqué.

Conditions extrêmes

La nouvelle technologie va maintenant devoir faire ses preuves dans des conditions parfois extrêmes. L'évolution



Les cabanes de montagne sont désormais toutes joignables par téléphone. KEYSTONE/ANTHONY ANEX

technologique va également se poursuivre. Toutefois, les bases ont été jetées pour permettre à des endroits même éloignés de participer à ce changement. La technologie IP est devenue un standard mondial. La mi-

gration complète des raccordements clients vers IP dans des régions plus grandes a débuté en 2018 dans tout le pays pour remplacer la technologie analogique, vieille de cent quarante ans.

PAG/ATS

Les défenseurs de l'hôpital de Malévoz se battent

MONTHEY Depuis l'annonce de la nouvelle planification psychiatrique, les politiques et proches de patients tentent de se faire entendre des autorités cantonales. Des rencontres ont eu lieu ces derniers jours.

PAR CHRISTINE.SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH

«On aimerait que l'hôpital de Malévoz garde une place centrale pour les soins psychiques», lance Eric Lattion, député suppléant PDC. Avec des parlementaires de tous partis, il cosigne deux postulats urgents déposés au Grand Conseil pour septembre. Les textes demandent de suspendre la mise en œuvre de la nouvelle stratégie cantonale en matière de santé psychique et de garantir le maintien des places de travail sur le site de Monthey. «Il est également important que Malévoz garde assez de lits pour les patients, y compris pour ceux qui vont au-



“Je suis choqué que le département se base sur un rapport d'experts de seulement huit pages et dans lequel il n'est pas mentionné que Malévoz doit perdre autant de places stationnaires.”

ÉRIC LATTION
DÉPUTÉ SUPPLÉANT PDC

jourd'hui se faire traiter hors canton par manque de place», ajoute Eric Lattion.

Ces inquiétudes font suite à l'annonce du Département de la santé, le 30 juin, d'une nouvelle planification psychiatri-



Nombreux sont les Valaisans à se montrer inquiets par la baisse du nombre de lits annoncés sur le site de Monthey. SABINE PAPILLOUD/A

que comprenant davantage de soins ambulatoires et moins de lits stationnaires. L'hôpital de Malévoz perdrait 80% de ses lits. «Je suis choqué que le département se base sur un rapport d'experts de seulement huit pages et dans lequel il n'est pas mentionné que Malévoz doit perdre autant de places stationnaires, ni sa place centrale dans les soins psychiques», note Eric Lattion. Les députés demandent encore la reprise du contact de l'Etat

avec les gens du terrain et les autorités politiques locales. Un message qui semble avoir été entendu, puisque ces derniers jours, des rencontres ont eu lieu. Le président de Monthey, Stéphane Coppey, a par exemple pu s'exprimer devant le Service de la santé et Eric Bonvin, directeur de l'Hôpital du Valais, pour le volet économique. «J'ai fait part de notre étonnement sur cette planification alors que début 2018, il y avait un projet nommé «Malé-

voz 2020» qui consistait à rénover les bâtiments pour 50 à 70 millions. Deux ans plus tard, on mise sur l'ambulatorio, Malévoz subit une forte diminution de ses lits et on n'évoque plus de rénovation.»

L'importance d'être entendus

Pour le volet des patients, une séance a eu lieu jeudi avec les proches de personnes schizophréniques ou bipolaires via leur association Synapsespoir

et la Commission de la santé du Grand Conseil. «Nous avons exposé ce que nous vivons – 12 000 patients sont concernés en Valais – et ce qui nous semble important dans cette planification», souligne Pascal Brunner, président de Synapsespoir. Parmi les points essentiels, l'instauration d'un service d'urgence, avec du personnel spécialisé, pour les malades psychiques, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. «Il faudrait aussi des équipes mobiles qui peu-

vent aller voir les patients et leurs proches», ajoute Pascal Brunner.

Des craintes ont été exposées sur la manière dont les patients seront pris en charge dans les hôpitaux non spécialisés en psychiatrie. Un souci partagé par le médecin Laurent Rey, député PDC. «Est-ce



“La réduction de lits est une réalité, mais la délocalisation est-elle vraiment dans l'intérêt des gens?”

LAURENT REY
DÉPUTÉ PDC

que ce sera le retour des structures fermées?» demande-t-il. Il s'interroge aussi sur la délocalisation prévue par la planification. «La réduction de lits est une réalité mais la délocalisation est-elle vraiment dans l'intérêt des gens?»

La Commission de la santé déposera une interpellation au Conseil d'Etat «avec une série de questions» sur cette planification, précise Beat Eggel, son président. Il ajoute cependant que si la commission peut faire part de ses réflexions à l'Etat du Valais, elle ne peut pas se prononcer sur le concept qui est «de la compétence du Conseil d'Etat».